L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An $3 00

Six Mois 1 50

Quatre Mois 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 923 rue Salcedo, entre les rues St-Philippe et Dumaine.

American Homestead Company vs Maurice Chagnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70 317—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 413 borné par les rues Salcedo, Lopez, St Philippe et Dumaine, ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Salcedo, la même mesure dans le fond, sur soixante et onze pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe, et soixante treize pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Dumaine laquelle dite portion de terre est composée du tout du lot original No 16 et une partie du lot original No 17 contigu au lot No 16, et lesdits lots 16 et 17 sont chacun tracés sur un plan fait par L. H. Pilié, ancien voyer de ville, le 17 janvier 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, et aussi sur un plan de C G del'Isle, architecte, date le 1er mai 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Henry Ch apella, avocat pour la plaignante.
1er aout—1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District.

Portant le numéro municipal 3009 rue Perdido, entre les rues Salcedo et Gayoso.

The People's Homestead Association vs William Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Salcedo, Gravier et Gayoso, lequel lot est désigné par le numéro trois de l'ilet No 638, sur un croquis annexé à un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire public, le 7 octobre 1899, conformément auquel ledit lot mesurant vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H B McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 25 jui—25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant les Nos Municipaux 1921 et 1923 rue Annette, entre les rues Prieur et Johnson.

The People's Homestead Association vs Mme Desiré Harrisson, femme de April Monro et April Monro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, Prieur (autrefois Joséphine), St Antoine et Johnson (autrefois Célestine) lequel lot est désigné par le No 17, et mesure trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, le tout d'après un certain devis fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, daté le 27 août 1894 et annexé à un acte de vente pardevant Théodore G. Spitzfaden, daté le 23 novembre 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 24 juil—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand ilet de terre de valeur dans le Septième District.

Fidelity and Deposit Company of Maryland vs Octave A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Leonidas, Palm et Strocllitz, désigné comme ilet No 575, ledit ilet No 575 mesurant trois cents pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de trois cents pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
P. M. Milner, avocat pour la plaignante.
10 juil—10 17 24 31—août 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 204 rue Broadway entre les rues Elizabeth et Ferdinand.

Teutonia Loan and Building Company vs Joshua Parker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68 136—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits voies privilèges servitudes et avantages, appartenant et dépendant situé dans le sixième district de cette ville dans cette partie communément appelée Greenville et anciennement dans la paroisse Jefferson en cet Etat, ledit lot est désigné par le No 1 de l'ilet No 26, borné par les rues Broadway, Pine, Elizabeth et Ferdinand et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles conformément à un plan dudit ilet fait par L. Burgl sous date du 28 décembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
24 juil—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Wm D. Dow vs F. W. Miller.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 14 067—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le 2me District de cette ville le LUNDI, 17 août 1903, à 11 heures A. M., Trois mille actions du fonds capital de la International Chemical Co, Lt'd au nom de F. W. Miller, défendeur dans cette affaire. Certificats Nos 11, 12 et 15. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions comptant.
CHAS E KENNEDY, Constable 1ère Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Dart & Kernan, avocats. 8 août—8 13 18

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage et Grand Lot à l'angle des Rues Port et Nord Robertson.

Successions de Jacob Koebel et Mary Koebel. No 70,836—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique JEUDI, le 13 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN Encanteur, bureau 631 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Division le 30 juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Port, Robertson, Villeré et St Ferdinand, désigné par le No 4 sur un plan par J. Schreiber le 15 mars 1837 et mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Port sur 106 pieds 6 pouces de profondeur. Conditions comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903 et l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente.
2 août—2 9 11 13

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double Nos 5304-5306 rue du Camp, ilet Valmont, Leontine et Magasine.

A L'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 1er septembre 1903 à midi. Succession de Mme Emily Cragg, No 70 696, Cour Civile de District, Division D. Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Honorable W. B Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, ledit ordre rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 27 juillet 1903, et adressé à Joseph L Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 1er septembre 1903, à midi, la propriété foncière ci-dessous:

PROPRIETE FONCIERE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits la dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Valmont, Léontine et Magasine, ledit lot est désigné par le numéro "quatorze" mesurant trente et un pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et six lignes sur la ligne de côté du lot No Treize et cent sept pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne de côté du lot No Quinze.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être attestée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui même endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, en plus et au dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1903, et faire un dépôt au moment de l'adjudication de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur. L'acte de vente devant être passé pardevant W. A Bell, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
31 jui—31—août 2 9 16 23 30—sept 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 2622 et 2624 rue Labarpe, entre les rues Broad et White.

James M. Conner vs Mme Léontine Rigamer et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71.038—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Broad et White, désigné par la lettre A. Ladite portion de terre commence de l'encoignure de la rue Broad, cent dix neuf pieds cinq pouces et mesurant en mesure américaine cinquante-six pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Laharpe, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds onze pouces et quatre lignes, ensemble avec l'usage et les privilèges d'une allée mesurant deux pieds dix pouces et deux lignes de face à ladite rue Laharpe, laquelle est commune ainsi qu'au lot B contigu vers la rue White.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant.
31 juil—31—août 1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District.

The Southwestern Alcatraz Asphalt and Construction Company vs Frank E. Whelan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69 420—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 août 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre sur le côté supérieur de la rue Séguin décrit comme lot No 15 dans l'ilet No 85 borné par les rues Séguin, Elira, Atlix et Bouny, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de cent vingt huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H B McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
John J. Finney et E. J. Thilborger, avocats pour la plaignante.
24 jui—24 31—août 7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Lots dans le Septième District.

SUCCESSION DE JULES LAPENE.

No 26,797—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY,—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 3 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant en congé, daté le 27 juillet 1903, dans l'affaire de la succession de Jules Lapene, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Quatorze lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'ilet 1791 borné par les rues Abondance, Agriculture, Bourbon et Touro. Dix desdits lots faisant face à la rue Touro, deux à la rue Agriculture et deux à la rue Abondance. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

2° Vingt lots de terre dans le même district dans l'ilet No 1926 borné par les rues Trésor, Bourbon, Abondance et Touro, formant presque le tout du dit ilet, exceptant deux lots à l'angle des rues Trésor et Touro. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

3° Neuf lots dans le même district, dans l'ilet 1970 borné par les rues Touro, Franklin, Bénéfice et Trésor, constituant toute la façade sur la rue Trésor. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

4° Huit lots, dans le même district, dans l'ilet 1969, borné par les rues Touro, Trésor, Bourbon et Bénéfice, tous faisant face à la rue Trésor. Voyez le plan à la bourse pour renseignements complets.

5° Sept lots dans l'ilet 1715, borné par l'avenue Marigny, les rues Bourbon, Agriculture et Touro, faisant face aux rues Bourbon et Agriculture. Voyez le plan à la Bourse pour dimensions complètes.

6° La moitié indivis d'intérêt dans le lot en à dix dans l'ilet 1512, borné par les rues Annette, Hope, Law et St Antoine, faisant face aux rues Hope, Annette et St Antoine.

7° Un certain triangle No 1717, borné par l'avenue Marigny, les rues Industrie et St Antoine, mesurant 53 pieds 7 pouces et 5 lignes à la rue St Antoine: 190 pieds à l'avenue Marigny et 170 pieds 7 pouces et 1 ligne à la rue Industrie.

8° Un certain lot dans le Septième District, ilet 308-323, borné par les rues Mobile, Cambronne, Dante et Sycamore, mesurant 51 pieds 6 pouces sur un passage 27 pieds de largeur, courant de la rue Sycamore à la rue Mobile, sur une profondeur de 150 pieds 1 pouce.

9° Une certaine langue de terre dans le septième district, ilet borné par les rues Joliet, Cambronne, Sycamore et Mobile, dans l'ilet 307-324, autrefois ilet 129 et appelée une langue dans 129 mesurant 5 pieds sur la rue Sycamore, la même à la rue Dixième, sur 350 pieds sur une allée ou 650 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.
2 août—2 9 16 23 30—sep 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRAYANTE SITUATION

Trois Lots de Valeur

A l'encoignure des rues Audubon et Esther,

Près du Parc Audubon.

Succession de Joseph Allen Antrim.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 27 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'honorable W. B. Sommerville juge de ladite Cour, Division D daté le 22 juillet 1903, rendu sur application de la COMMERCIAL TRUST AND SAVINGS BANK, administrateur dans l'affaire de la succession de Joseph Allen Antrim, Doc. No 70 976 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le sixième district de cette ville dans l'ilet 48 lequel est borné par les rues Audubon, Esther, Walnut et Anne, formant l'encoignure des rues Audubon et Esther, et mesurant quatre-vingt dix pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur entre lignes parallèles et de façade à la rue Esther de 120 pieds.

Ces lots de choix sont admirablement situés dans une section de choix et s'améliorant rapidement à proximité du Parc Audubon et des cars électriques, le terrain a beaucoup d'arbres fruitiers et ombrageux, la rue est pavée en gravois et la banquette pavée en briques.

Termes—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être certifiée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1903.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles T. Soniat, notaire, un dépôt de 10 0/0 sera exigé au moment de l'adjudication.
Merrick & Lewis, avocats.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages,

Nos 1608-1610 rue Gasquet.

SUCCESSION DE BERNARD BORIE

No 40.176—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune,—MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 juillet 1903, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Bernard Borie, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Robertson, les avenues Claiborne et Tulane (autrefois rue Commune) désigné par le No 11, sur un devis d'arpentage, fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 6 juin 1903 et annexé pour référence à l'inventaire pris dans ces procédures par James Simeon, notaire, le 2me jour de juin 1903, d'après lequel plan le dit lot commence à une distance de soixante trois pieds dix pouces de l'encoignure des rues Gasquet et Robertson et mesurant vingt neuf pieds et sept lignes de face à la rue Gasquet sur une première profondeur de trente huit pieds sur la ligne vers la rue Robertson de là sur une ligne oblique trois pieds deux pouces et trois lignes, de là une deuxième profondeur de soixante dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes cent vingt pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue Claiborne, trente pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond ensemble avec l'usage d'une allée commune s'ouvrant sur la rue Gasquet et mesurant trois pieds sept pouces et six lignes de largeur sur une profondeur d'environ 35 pieds.

Les bâtisses et améliorations sur ledit lot décrit portant les numéros municipaux 1608 et 1610 rue Gasquet et consistant en une maison double en bois à deux étages contenant quatre chambres et escalier dans le vestibule de chaque côté, et une bâtisse à deux étages pour cuisine dans le fond. Cette propriété est bien située près du marché Claiborne et du centre commercial, toujours occupée et rapportant de jolis revenus.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a devant être représentée par un billet ou des billets de l'acquéreur, payable en un et deux ans après date avec huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles et nécessaires de sécurité, les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Simeon, notaire, un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.
18 juil—18 19 26—août 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Albert Brignoni.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU RECEVEUR.

Lacroix et Lemarie vs Peters Livery Co Ltd. No 71,143—Cour Civile de District, Division E.

PAR ALBERT BRIGNONI Encanteur—Bureau 738 rue Union—MARDI, le 18 août, à 11 heures a m, aux écuries No 938 avenue Howard, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 5 août 1903 par l'Hon W B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon George H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, la propriété ci après décrite à savoir—

Un lot de harnais. Un lot de meubles de bureaux. Le tout d'après inventaire enregistré. Conditions—Comptant.
ALBERT BRIGNONI, Encanteur.
8 aout—8 17 18

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— FLORVILLE FOY.

No 70 193—Division B—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété encoignure Conti et Remparts, Nos 1039-1043 rue Conti, et la propriété adjoignante, Nos 1031-1033 rue Conti.

MOI, AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment licencié en cette ville, en vertu d'un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20 juillet 1903 signé par l'Honorable John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, agissant pour l'Honorable Frederick D. King, juge de la dite Cour Division B, maintenant absent en congé, lequel dit ordre confirme l'ordre de vendre en date du 1er juin 1903 précédemment rendu dans cette affaire, vendrai à l'enchère publique, le LUNDI 24 août 1903, à midi, à la salle d'encan de Spear & Secollier No 852 rue Perdido, dans le premier district de cette ville les propriétés immeubles suivantes à savoir—

1° Propriété Nos 1039-1043 rue Conti, encoignure Remparts, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 98, borné par les rues Remparts, Conti, Bourgogne et St Louis, lequel dit lot ou portion de terre forme l'encoignure des rues Remparts et Conti, et est désigné par la lettre A, sur le certificat d'arpentage et croquis fait le 14 juil et 1903, par D. E. Seghers arpenteur en cette ville et mesure conformément audit croquis, en mesure américaine, 32 pieds et 0 pouces de face à la rue Conti, par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à ladite rue des Remparts, entre lignes parallèles.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, … entre les rues Remparts et Bourgogne, désigné par la lettre B, sur le certificat d'arpentage et susdit croquis de Seghers, arpenteur, et mesurant conformément audit croquis en mesure américaine 30 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à ladite rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit d'un ou d'un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantie par lien ou privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes autres clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur jusqu'à paiement des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux vendeurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets. Les acquéreurs en plus du montant du prix de l'adjudication devront rembourser les primes d'assurance pour les termes non expirés, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues pour l'année courante 1903 et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant du prix de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima, notaire public, en cette ville, aux frais des acquéreurs.

AUG HUARD,
Encanteur,
Bureau 121 rue Carondelet.
Voyez les plans à la salle d'encan.
Carleton Hunt, avocat.
22 juil—22 26—août 2 9 16 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de J. Ward Gurley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,108—Division A—Attendu que Marie Homer Gurley, veuve de J. Ward Gurley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. Ward Gurley, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Saunders et Gurley, avocats.
1 août—1 5 10

Succession de Joseph Creda.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,849—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Paul Borderave, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas J. Théard, avocat.
31 juil—31—août 4 9

Succession de David Ingram Purser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,472—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Brittain B Purser, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Farrar Jonas & Kruttschnitt, avocats.
3 3…—30—août 3 8

Succession de Alexis Hauptmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 166—Division E—Attendu que John D. Cooper a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexis Hauptmann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Geo W. Flynn, avocat. 1 août—1 5 10

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2018 rue Prytanée,

Entre les rues Joséphine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon,

Près de la rue Esplanade.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hopital et Quartier.

A l'enchère publique

In re Succession de Wm. Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

No 70 891, Consondé, du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 18 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 2 juillet 1903 et signé en Cour ouverte le 8 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés foncières de valeur ci après décrites à savoir:

1° Le désirable et productif cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon entre les rues Hôpital et Quartier contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond, cinq chambres et cabinet, dans chaque cour il y a hangar, citerne etc., plus complètement décrit comme suit. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon par une première profondeur de 90 pieds, où il s'ouvre sur la ligne de l'ouest, 1 pied 3 pouces … de 30 pieds faisant une profondeur totale de 130 pieds, et 31 pieds … pouces de largeur sur la ligne du fond, borné sur le côté vers la rue Hôpital sur la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Célestin Valmont, et de l'autre côté, vers la rue Quartier, par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Bernard Dupuy et sur le fond par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Bouligny, à proximité du centre des affaires dans un voisinage bien pavé et populeux. Cette propriété de choix rapporte maintenant un loyer régulier actuel de $360.00 par an.

2° La résidence éligible en briques à deux étages No 1216 rue de Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier contenant galerie sur la façade vestibule et neuf chambres, hangar, citerne, etc., gaz partout, plus complètement décrit comme suit. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Hôpital, Quartier et Decatur, désigné par le No 10 sur un plan par Commun… voyer de la municipalité No 1, le … mai 1845, déposé en l'étude de J. Cuvillier, … notaire et mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 105 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Cette résidence commode et à une petite distance du marché de la rue du Canal est maintenant louée pour $264.00 par an.

3° La magnifique et spacieuse résidence en bois à deux étages, No 1418 rue Bourbon, près de la rue Esplanade contenant galerie en terrasse sur la façade, galerie dans le fond, vestibule sur le côté et quelques 12 chambres, chambre à bain et chambre en verre, cuisine, cour et allée …, gaz partout, plus complètement décrite comme suit. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet ou Pentagon, borné par les rues Bourbon, Dauphine et Esplanade, désigné par la lettre E et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourbon, par 127 pieds 10 pouces plus ou moins en profondeur. Cette jolie et spacieuse résidence est bien distribuée et est commodément située et à proximité de l'avenue de l'Esplanade et dans un joli voisinage louée pour $480.00 par an.

4° La résidence désirable en briques à deux étages No 2018 rue Prytanée, entre les rues St André et Joséphine contenant balcon en fer, galerie dans le fond, vestibule et 11 chambres, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., le gaz partout, plus complètement décrite, comme suit. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, autrefois ville de Lafayette paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Joséphine, St André et Plaquemine (maintenant Colisée), désigné par le No 6 dans l'ilet No 39, d'après un plan fait par B. Buisson, voyer le 20 février 1848 et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure 32 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, en mesure américaine.

Agréablement située dans une des meilleures rues de résidence de la ville. Cette propriété de choix se recommande elle-même à ceux qui sont désireux d'avoir un bon "home" dans un bon voisinage.

Termes et conditions—Pour les propriétés premièrement, deuxièmement et troisièmement décrites: une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiement partiel pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an et toutes les clauses usuelles de sécurité et pour la propriété en ce quatrièmement décrite 71 7/5 comptant pour payer pour la part de la succession de William Walker Stille et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiements partiels pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1903 au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour les ventes.

Actes de vente pardevant … A. Butler, notaire aux frais des acquéreurs.
12 juil—12 19 26—août 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Michael McCaffrey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 71 1?4, Division A—Attendu que Joseph Hoffman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres comme exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Michael McCaffrey, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Adams & Middleton, avocats.
2 aout—2 6 12

Succession de Joseph Emile Du Monnier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70 374, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile T. Du Montier, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jme Menaier, avocat.
1er aout—1 5 10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Arthur F. Wheeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 71 034—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur F Wheeler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.
8 août—8 12 17

Succession de Nicholas J. Keating.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 71 104—Division …—Attendu que Cecile Keating a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas J. Keating, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. D. Dimitry, avocat.
7 août—7 11 16

Succession de Bridget McGinn ou Magill, femme de Jeremiah Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 71 227—Division E—Attendu que Thomas J. Kennedy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bridget McGinn ou Magill, femme de Jeremiah Lynch décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. S. E. Humphrey, avocat.
7 août—7 11 16

Succession de Carl Kummel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 765—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme H. Kummel, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jas J McLoughlin, avocat.
7 août—7 11 16

Succession de Victor Dietenschneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 2?5—Division A—Attendu que Joseph Victor Dietenschneider a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victor Dietenschneider, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. … avocat.
6 août—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur.

VENTE EN PARTAGE

De propriétés de choix, de commerce et de Placement.

Le magasin à quatre étages avec façade en granit, No 316 rue Carondelet entre les rues Gravier et Union.

A proximité de la grande amélioration qui se fait dans le voisinage.

Un placement de promesse et de stabilité.

La résidence double substantielle en briques, à deux étages, Nos 743 et 745 rue Julia, encoignure N.-E. de la rue Carondelet.

Mary Jane MacRae, curatrice de la … Madeline Hope MacRae vs Mattie W… … femme de Reginald W… …

No 70 ?42—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN (W. A. Kernaghan, encanteur—bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI le 27 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 16 juillet 1903 et signé le 22 juillet 1903 par l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, agissant pour l'Hon. Fred D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La propriété commerciale de choix No 316 rue Carondelet, dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Union, Gravier et St Charles. Le lot de terre est désigné par le No 5 sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer le 21ème jour d'avril 1832, et annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer ancien notaire en cette ville, et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet, la même mesure en largeur dans le fond, par une profondeur de 94 pieds 8 1/4 pouces et un quart d'un pouce sur la ligne divisant du lot No 4, et 94 pieds 10 pouces et 6/8 de pouces sur le côté vers la rue Union le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à quatre étages avec une massive façade en granit lui donnant une apparence de permanence qu'aucun autre matériel ne possède en vue des grandes améliorations maintenant en voie d'achèvement dans le voisinage. Cette propriété est un des meilleurs placements qui se puisse trouver. Sujette au bail la dessus expirant le 30 septembre 1904.

2° La bâtisse substantielle double en briques à deux étages Nos 743 et 745 rue Julia à l'encoignure N. E. de la rue Carondelet dans le Premier District de cette Ville dans l'ilet borné par les rues Julia, Girod, Carondelet et St Charles contenant de chaque côté, 9 chambres vestibule chambre à bain, offices, galeries etc des hangars etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par Julius Koch … une copie ou croquis duquel plan est annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant Bussière Rouen notaire le 8 septembre 1886 et mesurant d'après ledit plan 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Julia sur 96 pieds de profondeur et façade sur la rue Carondelet et entre lignes parallèles ensemble avec l'usage d'une allée de quatre pieds de largeur dans le fond en commun avec ledit lot et d'autres. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Julia ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. La propriété est en bon état, bien tapissée et elle est à proximité des marchés, à des églises et écoles et à quelques minutes de marche du centre des affaires. Joliment bien louée et elle est un placement de choix. Sujette au bail au taux de $600 par an expirant le 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Pour le 1/4 d'intérêt de la mineure un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, ledit paiement différé devant être divisé en des paiements partiels égaux et devant être représentés par des billets des mêmes pour satisfaire les intérêts des parties portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur devant assurer les améliorations sur ladite propriété jusqu'au montant de la portion de crédit dudit prix d'achat et de transférer les polices d'assurance au porteur des dits billets. L'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation, vente sans évaluation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Pour les trois quarts d'intérêt des défendeurs dans ladite propriété le même devant être vendu pour du comptant, au plus haut enchérisseur. Les acquéreurs devant avoir droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement du prix, et d'assumer et de payer toutes les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E Howard McCaleb, avocat pour la plaignante.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27